Info CEt du 26/07/2018

Evolution des agences en Pays de la Loire : La consultation sur l'évolution des agences en Pays de la Loire a fait l'unanimité des Organisations Syndicales et tout le monde a voté contre ce projet. La Direction fera un point sur les effectifs cibles au CEt du mois de novembre.

La CGT tire la sonnette d'alarme sur la déshumanisation à venir (taille des agences et fermetures annoncées, publics écartés , sous-traitance amplifiée, etc)

Profil de compétences :

La Direction nous affirme que les entreprises préfèrent les compétences aux qualifications. Les récentes et très conséquentes évolutions informatiques à Pôle Emploi vont accompagner les « nécessaires » transitions professionnelles imposées par le nouveau monde du travail.

La CGT s'est déjà exprimée sur le sujet et continuera à le faire. Elle ne peut se satisfaire des conséquences de cette régression (flexibilité exacerbée, main d'œuvre malléable à souhait, baisse des salaires, etc etc).

La CGT s'inquiète de l'utilisation d'une ORE (dans le cadre d'un contrôle par ex) validée sans le consentement du DE et des conséquences éventuelles.

Le Directeur Régional nous affirme qu'il n'est pas obligatoire de valider l'ORE avec tous les DE avant le 1er septembre. Il précise même que l'entretien physique est incontournable.

La CGT prend note de ces 2 affirmations.

Pour des raisons estivales, la CGT n'avait pas d'élues présentes lors de ce CEt. Elles ont échappé à un CEt très tendu. La chaleur sans nul doute…

Vos élues CGT: Laurence DAY - Anne BRUNEAU-LEVEQUE
Le représentant syndical CGT : Yannick PINEAU

GDD :

La Direction nous confirme que les points de contrôles sur les dossiers traités par les collègues GDD peuvent être modifiés. Selon la Direction, ces modifications ne sont absolument pas faites pour améliorer les statistiques des dossiers sans erreur.

La CGT ne demande qu'à croire…

Télétravail :

La CGT a demandé de pouvoir identifier les possibilités de télétravail site par site pour que les collègues puissent avoir une vision claire. La Direction s'y refuse prétextant les difficultés…

La CGT constate que le fait du prince est de mise et que les règles varient selon les sites et l'âge du capitaine…